

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 50	<i>Membres en fonction :</i> 50	<i>Membres présents :</i> 33	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 8	<i>Absent(s) :</i> 9	<i>Pouvoir(s) :</i> 1
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 6 novembre 2019

Vote(s) pour : 34
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 12 novembre 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2019-11-12-BD-22.4 :

Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) M3Congrès - Exercice 2018.

Rapporteur : Monsieur Pierre MUEL

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 alinéa 14 et L. 1531-1,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 12 mai 2014 désignant les représentants de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL M3Congrès,

VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL M3Congrès pour l'exercice 2018 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Pour extrait conforme
Metz, le 13 novembre 2019
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services


Barbara FALK




Rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein
de la Société Publique Locale
METZ METROPOLE MOSELLE CONGRES,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Exercice 2018

SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SPL	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2018	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité	page 6
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier	page 7
Perspectives 2019.....	page 11

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le service Contrôle de Gestion externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

FICHE SIGNALÉTIQUE				
ÉTAT CIVIL				
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE METZ MÉTROPOLÉ MOSELLE CONGRÈS				
Siège social :	48 place Mazelle, Metz			
N°RCS :	Metz 798 841870			
Date de création :	04-déc-13			
Objet social :	Acteur opérationnel dédié à la réalisation, l'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur du futur Centre des Congrès			
Forme juridique :	Société Publique Locale			
Patrimoine :	La SPL est propriétaire du bâtiment du Centre des Congrès Robert Schuman			
Président Directeur Générale :	Thierry JEAN			
Commissaire aux Comptes :	KPMG AUDIT EST			
Nombre de salariés fin 2018 :	1 personne est mise à disposition par la SEBL			
ACTIONNARIAT				
Capital social de 6 199 000€				
	Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%
	Metz Métropole	2 429 470	2 429 470	39,20%
	Ville de Metz	3 761 760	3 761 760	60,70%
	Conseil Départemental de la Moselle	7 770	7 770 €	0,10%
		6 199 000	6 199 000 €	100%
Nombre total d'administrateurs au	9			
*Dont représentants de la VDM :	4 (Dominique GROS, Richard LIOGER, Pierre GANDAR, Thierry JEAN),			
*Dont représentants de MM :	3 (Jean-Luc BOHL, René DARBOIS, Frédéric NAVROT)			
*Dont représentants du Département	2 (Patrick WEITEN, Denis JACQUAT)			
JURIDIQUE				
Conventions conclues avec MM :	<p>.Convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du futur Centre des Congrès entre la Ville de Metz, Metz Métropole et la SPL Metz Métropole Moselle Congrès (Bureau du 01/12/2014)</p> <p>.Avenant n°2 à la convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du futur Centre des Congrès (Bureau du 16/04/2018)</p>			
FINANCIER				
Dernier résultat net comptable connu au 31/12/2018 :	-189 622 €			
Garantie d'emprunts :				
*Metz Métropole	<p>Garantie de 40% de la moitié des emprunts contactés soit une garantie de 5,68M€, par convention après approbation (Bureau du 30/11/2015)</p> <p>Garantie solidaire de 20% au contrat de prêt de 12,5M€ souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour le financement de la conception et réalisation du Centre des Congrès de Metz (Bureau du 9/05/2016)</p> <p>Prêt de 4,95M€ du Crédit Coopératif. Garantie solidaire de 20% (Bureau du 9/05/2016)</p> <p>Prêt de 4,95M€ de la Caisse des dépôts. Garantie solidaire de 20% (Bureau du 9/05/2016)</p> <p>Aucune garantie d'emprunt n'a été accordée en 2018.</p>			
Financement annuel apporté :				
*Metz Métropole	<p>Sbvention de fonctionnement : 103 598€ (Bureau du 16/04/2018)</p> <p>Subvention d'investissement : 650 000€ (Convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du futur Centre des Congrès)</p>			

Synthèse des comptes annuels au 31/12/2018 (en €) :

Compte de résultat : M3C							
CHARGES	2018	2017	2016	PRODUITS	2018	2017	2016
60 - Achats	0 €	0 €	0 €	70 - Chiffre d'affaires	400 052 €	0 €	0 €
61 - Services extérieurs	0 €	0 €	0 €	71 - Production stockée	0 €	0 €	0 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	314 571 €	62 887 €	56 246 €	74 - Subventions d'exploitation	264 000 €	264 850 €	264 850 €
63 - Impôts et taxes	1 567 €	2 926 €	2 510 €	75 - Autres produits	3 €	502 €	3 €
64 - Personnel	118 694 €	174 701 €	162 111 €	76 - Produits financiers	662 €	0 €	4 949 €
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	623 364 €	2 082 €	528 €
65 - Autres charges courantes	65 115 €	129 669 €	51 930 €	78 - Reprise amortissements & provisions	16 618 €	75 362 €	8 763 €
66 - Charges financières	225 083 €	0 €	0 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €				
68 - Dotations amortissements & provisions	769 291 €	189 €	1 894 €				
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €				
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €				
Total charges	1 494 321 €	370 372 €	274 691 €	Total produits	1 304 699 €	342 796 €	279 093 €
Résultat de l'exercice	-189 622 €	-27 576 €	4 402 €				

Bilan : M3C							
ACTIF	2018	2017	2016	PASSIF	2018	2017	2016
Immo incorporelles (20)	0 €	0 €	0 €	Capital	6 199 000 €	6 199 000 €	6 199 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	51 457 492 €	0 €	189 €	Réserves	0 €	0 €	0 €
Autres immo. Corporelles (23)	11 144 €	631 177 €	187 776 €	Report à nouveau	-34 757 €	-7 180 €	-11 532 €
Immo. Corporelles en cours	0 €	45 220 005 €	25 129 376 €	Résultat de l'exercice	-189 622 €	-27 576 €	4 402 €
Immo. Financières (27)	0 €	0 €	0 €	Subv. d'investissement	40 161 076 €	22 517 868 €	12 846 468 €
				Provisions risques & charges	0 €	0 €	0 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	51 468 636 €	45 851 182 €	25 317 341 €	Provisions réglementées	0 €	0 €	0 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	0 €	302 500 €	Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				TOTAL FONDS PROPRES	46 135 697 €	28 682 112 €	19 038 288 €
				Dettes financières à plus d'un an	9 427 466 €	9 774 554 €	0 €
				TOTAL CAPITAUX PERMANENTS	55 563 163 €	38 456 666 €	19 038 288 €
Stocks et encours (37)	0 €	0 €	0 €	Avances reçues	0 €	0 €	0 €
Créances d'exploitation (410,411)	259 168 €	0 €	0 €	Dettes fournisseurs	239 693 €	1 610 088 €	2 706 172 €
Autres créances	13 061 073 €	535 411 €	1 628 594 €	Dettes fiscales et sociales	53 245 €	82 813 €	77 018 €
Charg. const. Avance (486)	79 449 €	772 €	2 160 €	Dettes financières à moins d'un an	13 154 421 €	8 955 540 €	6 123 038 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Produits constatés d'avance	6 873 €	0 €	0 €
Avances versées	0 €	0 €	0 €	Dettes sur Immos et Autres dettes	63 879 €	0 €	0 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 399 690 €	536 183 €	1 933 254 €	TOTAL DETTES A COURT TERME	13 518 111 €	10 648 441 €	8 906 228 €
Placements, SICAV (50)	0 €	0 €	0 €	Crédits trésorerie			
Dispo. caisse, banque (51,53)	4 212 948 €	2 717 742 €	693 919 €				
TOTAL TRESORERIE	4 212 948 €	2 717 742 €	693 919 €	TOTAL DECOUVERT			
TOTAL GENERAL ACTIF	69 081 274 €	49 105 107 €	27 944 514 €	TOTAL GENERAL PASSIF	69 081 274 €	49 105 107 €	27 944 514 €

Source : Comptes annuels 2018

Données financières synthétiques comparatives :

	2018	2017
Chiffre d'affaires	400 052 €	-
Résultat net de l'exercice	-189 622 €	-27 576 €
Total du bilan	69 081 273€	49 105 106 €
Actif immobilisé	52 246 042 €	45 851 182 €
Capitaux propres	46 135 697 €	28 682 111 €
Dettes à plus d'un an	9 427 465 €	9 774 554 €
Dettes à moins d'un an	13 154 421 €	8 955 540 €

Source : Comptes annuels 2018

I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE

L'année 2018 a essentiellement été consacrée à :

Le 2 juillet 2018, soit à la date prévue contractuellement par la convention tripartite entre M3C, la Ville de Metz et Metz Métropole, la réception « avec réserves mineures » a été prononcée entre M3C et le groupement mené par Eiffage Construction.

Le même jour, M3C a procédé à la mise à disposition de l'ouvrage (hors locaux commerciaux) auprès de Metz Métropole et a commencé à amortir le bâtiment (dotations aux amortissement 2018 en charges d'exploitations de 769 290€) et ramener au résultat les subventions d'investissements reçues pour financer le centre (quote-part de subvention d'investissement 2018 en produit exceptionnel de 621 834€)

Metz Métropole a aussitôt mis à disposition le bâtiment au titulaire de la Délégation de Service Public pour l'exploitation du Centre de Congrès : GL Events. Pour cette période d'exploitation, du 2 juillet 2018 au 31 décembre 2018, M3C a perçu 4k€ de redevance fixe et 18K€ de redevance variable.

Suite à la signature de la convention AMITER entre le Conseil Départemental de la Moselle et M3C congrès le département a versé, conformément à l'échéancier, 2,5M€ en décembre 2018. Le restant à percevoir, soit 5M€, a été comptabilisé dans les comptes annuels en subvention à recevoir afin d'être ramené aux résultats au même rythme que l'amortissement du Centre de Congrès.

Il en est de même des subventions restant à percevoir de la Ville de Metz (7 305 462€), de Metz Métropole (300 410€) et de l'Etat (260 000€).

En 2018, le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois :

- Le 16 février 2018 pour :
 - approuver le procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 juin 2017 ;
 - approuver le budget de fonctionnement et d'investissement 2018 ;
 - approuver le budget GIE 2018 ;
 - approuver l'avenant 2 à la convention tripartite entre Metz Métropole, la Ville de Metz et M3C ;
 - approuver la convention Conseil Départemental de la Moselle ;
 - approuver les informations relatifs à l'augmentation de capital.

- Le 1^{er} juin 2018
 - approuver le procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 février 2018 ;
 - approuver la préparation de l'AGO (rapport de gestion, bilan et comptes de résultat 2017, résolutions, date de l'AGO) ;
 - approuver le GIE EPL MAZELLE (bilan et comptes de résultat 2017 et rapport du contrôleur de gestion) ;
 - approbation la mise à disposition du personnel SEBL à M3C

Le conseil d'administration se compose, au 31 décembre 2018, des représentants suivants :

ADMINISTRATEUR	REPRESENTANTS
Ville de METZ :	- Monsieur Dominique GROS - Monsieur Pierre GANDAR - Monsieur Richard LIOGER - Monsieur Thierry JEAN
METZ METROPOLE :	- Monsieur Jean-Luc BOHL - Monsieur Frédéric NAVROT - Monsieur René DARBOIS
Conseil Général de Moselle :	- Monsieur Patrick WEITEN - Monsieur Denis JACQUAT

II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES AU BILAN FINANCIER

A) Les principaux chiffres clés du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Cf. page 4 du présent rapport.

L'année 2018 a été marquée par plusieurs variations.

➤ Bilan :

- Les immobilisations en cours sont affichées à 0€ alors qu'elles s'élevaient à 45 851K€ en 2017 et le poste avances et acomptes affiché à 631K€ en 2017 s'élève à 11K€ en 2018. La construction du centre des congrès s'est achevée le 02/09/2018. Aussi, ces deux postes ont diminué car ils ont transférés en immobilisations corporelles en fonction de la nature des dépenses mobilisées (terrains, constructions, installations) ;
- Les autres créances augmentent de 535K€ en 2017 à 13 061K€ en 2018, dont 12 866k€ de subventions à recevoir comprenant 7 305K€ de subvention d'investissement 2019 et 2020 de la Ville de Metz, 5 000K€ du Département de la Moselle et 260K€ du FNADT.
- Les disponibilités augmentent de 2 718K€ en 2017 à 4 213K€ en 2018, soit +35,48%, cela s'explique par le déblocage du solde de la ligne de trésorerie avant fermeture de cette dernière pour faire face aux dépenses d'investissements restant à payer en 2019;
- Un résultat déficitaire de -189 622€ en 2018 contre -27 576€ en 2017, soit -587%. Pourtant, malgré ce résultat déficitaire, la SPL augmente ses capitaux propres de +61%-passant de 28 682K€ en 2017 à 46 136K€ en 2018.
Du fait de la hausse des subventions d'investissement de +78% (22 518K€ en 2017 à 40 161K€ en 2018). En effet, la subvention du Conseil Départemental de la Moselle passe de 10M€ en 2018 alors qu'elle était de 2,5M€ en 2017. A cela s'ajoute une hausse du montant de la subvention de la Ville de Metz de 11 275K€ à 20 806K€ en 2018.

- Les dettes fournisseurs diminuent de 1 610K€ en 2017 à 240K€ en 2018. En effet, l'année 2018 est celle de la livraison du Centre des Congrès, les factures fournisseurs tendent donc à diminuer.
- Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits passant 9 900k€ en 2017 à 10 058k€ en 2018, soit +1.5%, cela s'explique par le déblocage de la totalité des emprunts auxquels s'ajoutent les intérêts non échus sur la ligne de trésorerie au 31/12/2018 pour 263K€.
- Les emprunts et dettes financières étaient de 8 830K€ en 2017 et s'élèvent à 12 523k€ suite à l'ouverture d'une ligne de crédit auprès de la Caisse d'Epargne au cours de l'année 2018.
- Les Autres dettes étaient nulles en 2017 et sont affichées en 2018 à 64K€. Elles correspondent aux provisions pour charges d'Entretien Maintenance de Metz Métropole et Ville de Metz et de charges locatives de Locaposte. Elles étaient nulles en 2017 car le bâtiment n'était pas mis en service.

➤ Compte de Résultat :

- Le résultat d'exploitation en 2018 est déficitaire de 589k€ en 2018 contre -30K€ en 2017.
 - Les produits d'exploitation sont en hausses de +100% passant de 341K€ à 681k€, grâce à une hausse du Chiffre d'Affaires qui était nul en 2017 et s'élève à 400k€ en 2018. En effet, la totalité du chiffre d'affaires est lié au Centre de Congrès, aussi, il se compose de 228K€ de loyers facturés à Metz Métropole, 105K€ de charges (chaud/froid urbain) facturés à Metz Métropole, 11,3K€ de loyer LOCAPOSTE et 55K€ de refacturation maintenance N4 préventive Ville de Metz et Metz Métropole conformément à l'avenant 2 de la convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du Centre des Congrès
 - . A noter que les reprises des amortissements et provisions s'élèvent à 75k€ au lieu de 17k€. En effet, une reprise de provision pour 73.5K€ avait été comptabilisée en 2017 au poste "reprise sur amortissement et provisions" suite à la fin du litige opposant M3C au Conseil Départemental de la Moselle. Cette provision a été constituée en 2015.
 - Les charges d'exploitation ont augmenté de façon plus importante que les produits d'exploitation de 370k€ en 2017 à 1 269k€ en 2018, soit +243%. Cette hausse s'explique par l'augmentation du poste "autres achats et charges externes" de +400% (de 63K€ à 315k€). En effet, de nouvelles dépenses apparaissent suite à l'exploitation du Centre des congrès telles que, 106K€ chaud/froid urbain, 72K€ entretien/maintenance, 29k€ assurance du bâtiment, 31K€ mise à disposition du personnel, 10K€ publicité/communication sur l'ouverture du Centre des congrès. A cela s'ajoute une hausse du poste "dotations aux amortissements sur immobilisation" passant de 189€ à 769k€ entre 2017 et 2018. En 2017 il s'agissait de l'amortissement d'un ordinateur. Pour 2018, la mise en service du Centre des Congrès le 2/07/2018, entraîne le démarrage de son amortissement. Aussi, le bâtiment a été amorti sur une demi-année en 2018. Il faudra donc prévoir un doublement pour ce poste en 2019.
- Le résultat financier est déficitaire de -224k€ en 2018 alors qu'il était nul en 2017. Des intérêts et charges assimilés ont été enregistrés en charges pour 225k€. En effet, les années passées, les intérêts sur des emprunts étaient intégrés dans le coût de construction du Centre de Congrès. Cela était possible jusqu'à la mise en service des

immobilisations. Aussi, depuis le 2/07/2018, date de mise en service du Centre des Congrès, les intérêts financiers des emprunts sont comptabilisés en charges.

- Le résultat exceptionnel est de 623k€ en 2018 (contre 2K€ en 2017). Ces produits exceptionnels sur opération en capital s'élèvent à 622k€ en 2018 et correspondent aux quotes part de subvention d'investissement virées au résultat. En effet, la subvention d'investissement fait l'objet d'une intégration au résultat comptable comme l'amortissement.

B) Informations financières complémentaires diverses

La Ville de Metz et Metz Métropole participent financièrement en investissement et en fonctionnement au budget de la société. Les Collectivités Actionnaires ont également souscrit des garanties d'emprunts au bénéfice de la société. Le budget total de l'opération s'élève à 56,9M€. Au 31/12/2018, ce budget a été consommé à hauteur de 92%.

Cf. Fiche signalétique pour les nouvelles garanties accordées (p3).

- Budget de fonctionnement et d'investissement 2018

Les arrêtés trimestriels des comptes au 31/12/2018 relatifs au budget de fonctionnement et d'investissement font état d'un taux d'exécution de **101%** de son budget de fonctionnement (264.5K€ en dépenses réalisées contre 264K€ budgétées et 265.5K€ en recettes perçues contre 264K€ budgétées) et **95%** de son budget d'investissement au 31/12/2018 (6.4M€ d'investissements liés aux travaux de réalisation, acquisitions foncières et honoraires sur l'exercice en question, et 9M€ de recettes perçues en contrepartie).

Au 31 décembre 2018, le budget global d'investissement de 56,9M€ est consommé à hauteur de **92 %**.

- Effectifs

Au 31/12/2018, aucun effectif de la société et une mise à disposition par la SEBL GRAND EST.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du CGI, aucune dépense correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

- Délais de paiement

En application de l'article L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, au 31 décembre 2018, le montant des dettes fournisseurs s'élèvent à 239 693€.

L'échéancier des dettes fournisseurs est le suivant :

Dettes fournisseurs	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	Total
Exercice clos le 31.12.2018	239 693 euros			239 693 euros
Exercice clos le 31.12.2017	1 610 088 euros			1 610 088 euros
Exercice clos le 31.12.2016	2 706 172 euros			2 706 172 euros

Source : Rapport de gestion 2018

– Ressources propres et emprunts

Contributions

M3Congrès bénéficie d'une subvention FNADT au titre du CPER 2015-2020 d'un montant total de 1.3 M€ correspondant à la phase « construction » du Centre de Congrès. M3Congrès a perçu le 24 octobre 2016 le 1^{er} versement partiel de cette subvention à hauteur de 306 930 €, un second versement de 217 750 € le 7 avril 2017, et un troisième versement de 436 150 € HT le 1^{er} novembre 2017. Le solde, soit 260 000€ sera versé en 2019.

M3Congrès et le Conseil départemental de Moselle ont contractualisé le versement des 10 millions d'euros via une convention relevant du dispositif AMITER 2015-2020. La convention a été signée le 21 décembre 2017. M3Congrès a reçu le premier versement annuel de 2,5 millions le 29 décembre 2017 et le deuxième versement du même montant le 19 décembre 2018.

Emprunt

En vue de financer le contrat CREM du Centre de Congrès, M3Congrès a emprunté 9 900 000 euros auprès de deux organismes bancaires, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), par contrat du 24 mars 2016, et le Crédit coopératif, par contrat du 1er février 2016.

Le prêt-relais contracté auprès de la Caisse d'Epargne a été signé le 29 février 2016.

Le prêt du Crédit coopératif de 4 950 000 € a été mobilisé dans sa totalité en 2016, soit 2 475 000 € versés le 2 février 2016 et 2 475 000 € le 12 juillet 2016.

Le prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation de 4 950 000 € a été également mobilisé dans sa totalité, au moyen de trois versements de 1 173 000 € le 31 août 2016, de 2 709 000 € le 23 janvier 2017 et 1 608 000 € effectué le 27 février 2017.

La mise en œuvre d'une ligne de trésorerie par M3Congrès auprès de la Caisse d'Epargne a été activée au cours de l'année 2018 pour 12.5M€.

– Autre

Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)

Le personnel salarié de la société ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 juin 2017 dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :

Les mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes n'ont pas fait l'objet d'une modification au cours de l'année 2018.

Concernant les attributions d'actions gratuites (article L.225-197-4 du Code de commerce)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit de ses salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe

Concernant les filiales et participation :

En vertu de l'article L.233-6 du Code de Commerce, la société n'a acquis ou n'a souscrit, au cours de cet exercice, aucune participation dans une autre société et ne possède à la clôture de l'exercice aucune filiale ou participation.

Concernant les conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (article L.225-38 du Code de Commerce) :

Aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale.

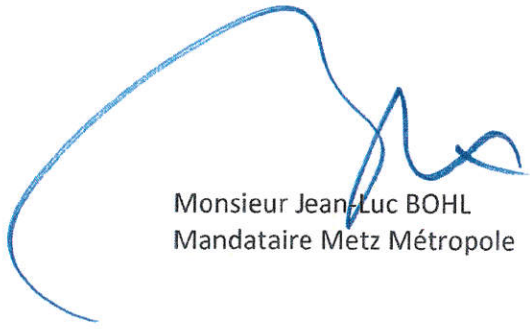
A noter que la convention précaire du 29/09/2015 et son avenant du 4/05/2016 où l'EPFL Lorraine met à disposition de M3Congrès un espace au sein du Plateau de Frescaty pour l'installation du prototype de façade du centre des Congrès, le stockage temporaire de terres non polluées et de poutres métalliques de grande dimension, a pris fin le 1/10/2018 conformément au contrat.

III – Perspectives 2019

L'année 2019 sera la première année d'exploitation complète du Centre de Congrès Robert Schuman.

A compter de cette année, la SPL ne recevra plus de subvention d'exploitation pour financer les dépenses de fonctionnement lié à la construction du Centre.

Il est prévu l'installation des bureaux de la Poste le 21 mai 2019. Les services postaux seront accessibles depuis la passerelle des Droits de l'Homme. L'espace conseil bancaire sera ouvert du côté du passage Jürgen-Kröger.



Monsieur Jean-Luc BOHL
Mandataire Metz Métropole



Monsieur René DARBOIS
Mandataire Metz Métropole



Monsieur Frédéric NAVROT
Mandataire Metz Métropole

Résumé de l'acte

057-200039865-20191112-11-2019-DB22-4-DE

Numéro de l'acte : 11-2019-DB22-4
Date de décision : mardi 12 novembre 2019
Nature de l'acte : DE
Objet : Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la SPL M3Congrès - Exercice 2018
Classification : 8.4 - Aménagement du territoire
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 18/11/2019
Numéro AR : 057-200039865-20191112-11-2019-DB22-4-DE
Document principal : 99_DE-22.4.pdf

Historique :

18/11/19 10:05	En cours de création	
18/11/19 10:06	En préparation	Catherine DELLES
18/11/19 10:20	Reçu	Catherine DELLES
18/11/19 10:21	En cours de transmission	
18/11/19 10:22	Transmis en Préfecture	
18/11/19 10:25	Accusé de réception reçu	